



# CCAS de la Ville de Saint Pair sur Mer

## PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT AU DOSSIER DE DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL

Photocopie de la (des) pièce(s) d'identité des personnes majeures composant le foyer (carte d'identité ou passeport)

2 derniers avis d'imposition

### Facultatif :

Lettre de motivation

Justificatifs des revenus des 3 derniers mois (salaires, retraites, CAF, Pôle Emploi, prime d'activité, pension alimentaire, etc)

Photocopie du livret de famille

Le cas échéant, photocopie du titre de séjour